

Congé sabbatique, démissions et non-renouvellements de statuts et privilèges de médecins

Les membres acceptent :

- la demande de congé sabbatique d'un médecin;
- la démission du chef de département de chirurgie;
- la démission de quatre médecins;
- le non-renouvellement des statuts et privilèges de quatre médecins.

Nominations et privilèges de médecins

Les membres procèdent à l'octroi et au renouvellement des privilèges de plus de 187 médecins spécialistes et dentistes de l'établissement.

Nominations de pharmaciens

Les membres procèdent à la nomination de trois pharmaciens.

Réduction des activités au bloc opératoire lors de la période estivale 2018

La réduction des activités des blocs opératoires pour la période du 25 juin au 4 septembre 2018 inclusivement est approuvée. En tout temps durant cette période, un mécanisme de rappel permet de réaliser des chirurgies urgentes 24 heures sur 24.

Pour le site de Rouyn-Noranda :

- Fonctionnement du bloc opératoire avec deux salles sur trois, dont une salle pour la chirurgie générale.
- Possibilité d'ajout de salles en fonction des listes d'attente et des ressources disponibles.

Pour le site d'Amos :

- Fonctionnement du bloc opératoire avec deux salles sur quatre.

Pour le site de Val-d'Or :

- Fonctionnement du bloc opératoire avec une salle et demie de chirurgie générale pour la période ciblée.
- Pour la période du 23 juillet au 5 août 2018 inclusivement, fonctionnement du bloc opératoire avec une salle de chirurgie générale.
- Possibilité d'ajout de salles en fonction des listes d'attente et des ressources disponibles.

Pour le site de La Sarre :

- Fonctionnement normal du bloc opératoire avec une salle de chirurgie et le service d'endoscopie.

Pour le site de Ville-Marie :

- Fonctionnement normal du bloc opératoire avec une salle de chirurgie et le service d'endoscopie en fonction de la couverture des services en anesthésie pour cette installation.

Renouvellement des ententes de gestion du programme de Supplément au loyer

Le renouvellement des ententes de gestion du programme de Supplément au loyer, qui permet l'octroi de subventions à des personnes handicapées afin de diminuer le coût de leur logement, est approuvé pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020.

Modification à l'entente avec la Maison de la Source Gabriel

Les membres acceptent une modification à l'entente avec la Maison de la Source Gabriel lui permettant d'offrir la possibilité, pour l'utilisateur, de se prévaloir de l'aide médicale à mourir directement à la maison de soins palliatifs.

Reconnaissance de la disponibilité des cadres supérieurs

Les membres confirment que les cadres supérieurs de l'établissement doivent offrir une disponibilité continue sur une base régulière et, qu'en conséquence, il sera versé à compter du 1^{er} avril 2018 et conformément aux dispositions prévues par le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres :

- aux directeurs concernés, une allocation équivalente à 3,5 % de leur salaire;
- aux directeurs adjoints concernés, une allocation équivalente à 3 % de leur salaire.

Fermeture de la piscine municipale de Ville-Marie

La participation du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue aux échanges des tables et comités afin de trouver des alternatives à la fermeture de la piscine municipale de Ville-Marie est approuvée, confirmant ainsi son engagement dans ce dossier.

Implantation de garderies en milieu de travail

Les membres appuient les démarches d'implantation du premier projet de garderie à horaire atypique en milieu de travail à l'Hôpital de Ville-Marie.

ADOPTION DE DOCUMENTS

- Politique sur l'évaluation de la satisfaction et de l'expérience usager.
- Règlement sur les conflits d'intérêts du personnel du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Prévisions budgétaires 2018-2019.
- Organigramme révisé des départements et services du Plan d'organisation clinique.
- Plan clinique de la salle d'urgence de l'Hôpital d'Amos.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Activités du président du conseil d'administration.
- Activités du président-directeur général dans la communauté.
- Tableau de bord du conseil d'administration.
- Suivi des projets d'infrastructure.
- Projet Mino Madji8in, qui consiste à offrir à la population autochtone de tous âges et genres des soins de santé et de services sociaux de première ligne, des services de périnatalité pour la petite enfance, les mères et la famille, des services sociaux en matière de jeunesse ainsi que des services communautaires.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE SE TIENDRA LE 14 JUIN 2018, 15 H 30, À AMOS

Rédaction et mise en page : Nathalie Bernier, conseillère cadre au Bureau du président-directeur général

Ce document est produit par le Bureau du président-directeur général dans le but d'informer le réseau de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il ne saurait en aucun cas se substituer au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ni le contredire. La reproduction est autorisée à la condition expresse d'en citer la source. Pour de plus amples informations : 819 764-3264, poste 49202.